

Municipales 2026, engageons les citoyens dans la transition écologique et sociale au niveau local

La MRES, le réseau régional des initiatives citoyennes pour l'environnement et les solidarités.

Madame la candidate, Monsieur le Candidat,

Les Métropoles et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale exercent aujourd'hui un rôle déterminant dans la vie quotidienne des habitants et dans des domaines essentiels à la transition écologique et sociale. Pourtant, l'élection indirecte des exécutifs intercommunaux tend à invisibiliser ces compétences majeures dans le débat municipal.

La MRES et les 117 associations qui composent son réseau travaillent avec de nombreuses collectivités des Hauts de France en vue de renforcer l'implication des citoyens autour des enjeux environnementaux et sociaux.

Plans Climat Air Énergie Territoriaux, Plans Locaux d'Urbanisme, Plans de Déplacements et mobilités, Gestion de l'eau et des déchets, Plans locaux de l'habitat et cadre de vie, Plans Alimentaires Territoriaux, Politique de la Ville, Action Sociale d'intérêt communautaire, coopération décentralisée ... sont autant d'outils qui vous invitent à travailler avec les citoyens de vos communes sur leur avenir !

À l'occasion des élections municipales, nous souhaitons attirer votre attention sur deux enjeux essentiels pour renforcer la citoyenneté active et améliorer durablement le cadre de vie :

Pour une participation citoyenne et associative renforcée

Les compétences intercommunales appellent une gouvernance ouverte et démocratique. L'élection indirecte de leurs exécutifs rend d'autant plus indispensable l'implication des citoyens à toutes les étapes de la décision publique.

Nous vous invitons dès lors à vous engager pour :

- Une concertation précoce et accessible, permettant à chacun de participer avant que les décisions ne soient arrêtées;
- Une éducation populaire aux politiques publiques territoriales, donnant à tous les clés pour comprendre et utiliser les outils de la transition (PCAET, PLUi, PLH, mobilités...)
- Un accompagnement pédagogique des enquêtes publiques, afin de favoriser une participation éclairée ;
- Une implication systématique des associations citoyennes dans les projets liés au cadre de vie et à la transition écologique.

La MRES mène ainsi des actions pour outiller les habitants et accroître leur capacité d'intervention dans les choix intercommunaux : événements locaux, défis citoyens, formations, animation de réseau, appui aux enquêtes publiques, participation aux instances de concertation.

Soutenir la vie associative locale

Les associations constituent un pilier de la démocratie locale. Elles sont, pour 73% des français, les premières ressources de proximité et un acteur en qui ils ont confiance.

Leur rôle dans le lien social, l'entraide, l'écologie, l'éducation ou la culture est irremplaçable.

Nous partageons les propositions du Mouvement Associatif et souhaitons mettre en avant deux engagements prioritaires :

- ***Décliner localement la Charte des Engagements Réciproques, afin de reconnaître pleinement la contribution des associations à l'intérêt général et de structurer un dialogue régulier, transparent et co-construit ;***
- ***Privilégier la subvention de fonctionnement pluriannuelle, qui garantit l'autonomie des associations, la stabilité de leurs actions et un partenariat durable avec les collectivités, au-delà d'une logique purement contractuelle ou de prestation.***

Soutenir les associations, c'est soutenir l'engagement, la démocratie locale, la solidarité et l'innovation sociale

Pour un urbanisme véritablement favorable à la santé

L'OMS rappelle que la santé ne se limite pas à l'absence de maladie : elle dépend aussi de l'environnement, du cadre de vie, de l'alimentation et du lien social. L'approche « Une seule santé » guide l'action de la MRES et doit inspirer les politiques intercommunales.

Les citoyens y sont très sensibles, comme le confirme un récent sondage IFOP (à la demande du Réseau-Action-Climat et du Secours Catholique). Nous vous invitons à agir spécifiquement sur :

- La lutte contre le changement climatique, en renforçant les actions de réduction des émissions et en limitant la dépendance aux énergies fossiles ;
- L'adaptation (fraîcheur urbaine, gestion de l'eau, renforcement de la résilience énergétique, rénovation thermique ambitieuse et continue) ;
- Une alimentation saine et accessible pour tous, avec des cantines de qualité, des circuits locaux renforcés et des expérimentations comme la Sécurité Sociale de l'Alimentation
- Des mobilités actives et inclusives, car plus de la moitié des trajets de moins de 2 km peuvent être réalisés à pied ou à vélo.

Agir sur la santé par l'urbanisme améliore directement le bien-être quotidien, réduit les inégalités et renforce la cohésion territoriale.

Lutter contre le réchauffement climatique à échelle locale

Notre région, marquée par son passé industriel, subit particulièrement les conséquences du changement climatique : Canicules, inondations, sécheresses.

Les changements sont aujourd'hui déjà visibles et imposent de lutter contre le réchauffement d'une part et d'adapter nos territoires d'autres part. Il est dès lors essentiel de :

- *Prioriser le logement dans les Plan Locaux de l'Habitat, à commencer par celles et ceux qui en sont privés.*
- *Poursuivre les efforts de rénovation thermique des logements en prenant pleinement en compte les confort d'hiver et d'été, s'appuyer sur les dispositifs Amélio.*
- *Maintenir ou développer des îlots de fraîcheur contribuant à lutter contre les effets des canicules.*
- *Créer et maintenir les espaces verts et les zones naturelles et agricoles sans remettre en cause le Zéro Artificialisation Nette !*

Lutter contre le changement climatique, c'est préparer son territoire pour l'avenir.

Garantir la qualité de l'eau, de l'air, des sols et de l'alimentation

Aujourd'hui, 93% des français veulent une eau potable, sûre, sans pesticides ni PFAS. Cela implique de réduire drastiquement, et à échelle locale, les polluants, de protéger les champs captant, d'accompagner l'agriculture vers des modèles plus durables et résilients. Nous vous engageons à :

- *Utiliser les Plans Alimentaires Territoriaux comme un outil pour repenser nos modèles d'alimentation à échelle locale tout en renforçant les acteurs économiques du territoire.*
- *A favoriser l'agriculture biologique dans la commande publique locale, notamment les cantines.*
- *Appuyer les expérimentations locales autour de la sécurité sociale de l'alimentation,*
- *Garantir un environnement sain, c'est agir très concrètement pour la santé de nos concitoyens*

Lutter contre le changement climatique, c'est préparer son territoire pour l'avenir !

Ces propositions n'épuisent pas l'ensemble des sujets qui mobilisent notre réseau. Nous serions heureux de vous présenter nos travaux, de vous inviter à nos initiatives et d'échanger avec vous sur ces enjeux majeurs pour nos territoires.

Bernard De Veylder, Président de la MRES

Contact :

Présidence MRES : Bernard de Veylder, - presidence@mres-asso.fr

Direction : Sarah Pischuitta / Nicolas Lescieux - contact@mres-asso.fr